



CONGRES DU MOUVEMENT DEMOCRATE PARIS 2017

Contribution du groupe de travail : Education et culture

Coordinateurs : Fabien Robert, Jean-Luc Lagleize

Participants : Philippe Berta, Vincent Bru, Jean-Pierre Cubertafon, Fabien Lainé, Florence Lasserre, Jean-Paul Mattei, Sophie Mette, Josy Poueyto, Nicolas Turquois, Bernard Cazals, Claude Sudres, Philippe Carteron, Pascal Monier, Elisabeth Delorme-Blaisot, Michel Amblard, Eric Daubechies, Marc Mattera, Bernard Bon, Christophe Azanza, Pierre Braun, Joan Taris, Régis Laurand, Ludovic Gate, Pierre Lagonelle, Christian-Gérard Cluzeau, Nicolas Turquois, Vincent Jalby, Philippe Trampont

Préambule

Depuis Peter Drucker, qui l'a démontré dès les années 60, nous savons **que la diffusion de l'art et des savoirs a un impact sur le développement économique et humain d'un pays**. Les sociétés de la connaissance se distinguent des sociétés de la croissance matérielle en ce sens que les connaissances doivent irriguer la société pour la transformer.

La culture notamment est au cœur de la vie citoyenne, qu'elle nous divertisse, nous bouleverse, nous questionne ou nous dérange. Elle nous enseigne le respect de l'autre et la tolérance. Elle nous donne les clefs du monde. **Ingrédient indispensable à l'épanouissement de chacun, la culture participe également à l'émergence d'une identité** territoriale et du sentiment d'appartenance qui en découle.

L'éducation est le vecteur de construction de cette société de la connaissance. Ainsi, le processus de Lisbonne (2000) a choisi de faire de l'Union Européenne « l'économie de la connaissance » la plus dynamique et compétitive du monde. Ce choix a nécessairement une incidence sur les systèmes éducatifs qui doivent désormais répondre à des impératifs de flexibilité et d'adaptabilité, notamment au marché du travail.

1. Etat des Lieux

La contribution de l'éducation et de la culture à cette société de la connaissance est essentielle, à condition que cette nouvelle mission, moteur de l'innovation et de la croissance économique, se combine avec sa fonction traditionnelle de **transmission d'un patrimoine culturel et scientifique et d'élévation de l'esprit des étudiants jusqu'à la « pensée autonome »** et le développement de leur sens critique notamment.

Crises et mutations. Le développement d'une société de la connaissance se heurte à 4 crises/mutations majeures : **la raréfaction de l'argent public, des nouvelles technologies qui bouleversent l'économie culturelle, un cadre institutionnel mouvant** qui ne répond pas au besoin de refondation des politiques culturelles publiques (la loi « Création, Architecture et Patrimoine » ne porte pas l'ambition attendue) et **des dérives alarmantes**, notamment l'isolement des individus et la montée de tous les extrémismes.



La place singulière de l'enseignement supérieur. Il y a adéquation entre un haut niveau de connaissances et l'accès à l'emploi. Contrairement à une idée reçue, **les études longues ne forment pas nécessairement des générations de chômeurs**: 85% des titulaires de Master ont un emploi stable (CDI, profession libérale, FP) au bout de 18 mois, 90% à 30 mois.

Nous sommes au début d'une **vague d'innovation qui n'a jamais été aussi importante depuis la Renaissance**. Le numérique est déjà une vieille innovation ! Nous entrons désormais dans l'ère des NBIC (nano, bio, informatique, sciences cognitives). Beaucoup d'emplois seront créés mais beaucoup seront également appelés à disparaître.

Il ne restera, dans un avenir proche, que les emplois les plus qualifiés (celui qui conçoit la machine ou l'algorithme), ou pas du tout qualifiés, ou encore ceux qui comportent une grande part d'humanité (ce qui différencie l'homme de la machine) comme la santé, le social, les services. Conséquence : **l'élévation du niveau d'étude est requise pour bâtir cette société de la connaissance** (le niveau bac+5 deviendra rapidement la norme pour accéder à l'emploi).

La Culture pour tous. L'accès à la Culture demeure une priorité afin de développer les connaissances de chacun et de participer à l'exercice d'un esprit critique. **L'Ecole doit jouer un rôle en ce sens afin de corriger les inégalités d'accès à l'art et ainsi œuvrer à sa démocratisation.** Trois difficultés sont observées : la *première* tient aux contraintes budgétaires qu'ils doivent supporter ; la *seconde* difficulté tient aux inégalités frappant les établissements de sorte que ceux-ci ne peuvent pas, tous, accomplir dans les mêmes conditions leur rôle ; la *troisième* difficulté observée réside dans l'insuffisance de la formation des enseignants en matière d'activité culturelle ;

2. Propositions

➤ **L'école pour démocratiser l'accès à l'art**

-Favoriser l'accès à la Culture au sein des établissements scolaires en privilégiant les **acteurs pouvant s'y produire et multiplier les activités culturelles collectives**. Ainsi, le transport des élèves n'est pas nécessaire et les coûts sont plus modestes.

-Instaurer une **dotations spéciales de l'Etat** à destination de certaines collectivités territoriales (Commune, Département ou Région) en vue de restaurer et surtout faire découvrir aux plus jeunes le Patrimoine dont celles-ci ont la charge.

-Favoriser la recherche d'une **diminution des coûts relatifs aux contraintes d'accès** à la culture (Transport et Accès à internet).

-Création d'un **comité culturel inter-établissements** sur un territoire délimité afin que ceux-ci puissent organiser des activités culturelles communes ;

-Doter chaque classe d'un **Tableau Blanc Interactif** et mieux assurer la **maintenance** des équipements numériques des lieux d'enseignement.

-Instaurer un **module « Organisation d'évènements culturels et artistiques »** dans la formation initiale de tous les enseignants pourrait leur donner certaines connaissances et méthodes facilitant leur réalisation.

➤ **Réformer l'enseignement supérieur pour développer les savoirs**

-Elever le niveau en augmentant le nombre aujourd'hui insuffisant des **diplômés de l'enseignement supérieur**. Certes, il y a des filières en tension bien connues (STAPS par ex.), mais d'autres ne remplissent pas.



Ainsi, à la rentrée 2017, il y avait 117 000 places vacantes dans l'enseignement supérieur français y compris dans les filières scientifiques...

-Reconnaître à chacun un droit incessible et imprescriptible à la formation, utilisable tout au long de la vie (30% des salariés exercent un métier correspondant à leur formation professionnelle initiale).

-Admettre que la massification des universités n'est pas un défaut : elle répond à un objectif d'ascension sociale et elle découle de la mission humaniste des universités, « faire ses humanités ».

-Créer une année de propédeutique, malencontreusement abandonnée, qui devrait à nouveau être pour chaque lycéen le point de passage obligé pour affiner son orientation et améliorer ses aptitudes.

-Structurer une véritable orientation en amont, dans une logique bac-3/Bac+3 et revoir la formation des Conseillers d'Orientation pour que ceux-ci aient une vue globale de toutes les possibilités d'études et d'intégration professionnelle.

-Etablir une révision des procédures d'affectation en amont pour les filières sélectives (classes préparatoires) afin qu'elles soient réservées en priorité aux élèves issus des séries correspondantes.

-Décloisonner les filières-silos. Quelque-soit la filière (générale, technique ou professionnelle) les élèves doivent pouvoir suivre des enseignements auxquels ils n'ont actuellement pas accès.

-Proposer un accompagnement en aval : le tutorat doit être généralisé avec l'aide des étudiants des années supérieures.

-Etudier la prise en compte du temps d'études pour le calcul des annuités de la retraite. Cela va devenir indispensable si l'on veut éviter que des personnes ne soient obligées de travailler tard, bloquant ainsi l'accès à l'emploi pour les jeunes.

-Créer des Campus multi-activité (tel que le projet PARIS-ORSAY) pour rendre plus attractif l'enseignement supérieur français au niveau international.

-Clarifier, rationaliser et coordonner les différentes agences de l'état et les statuts des laboratoires travaillant dans les mêmes secteurs.

➤ ***Affirmer une nouvelle ambition culturelle***

- Clarifier les compétences du **Ministère de la Culture et de la Communication qui doit être profondément refondé et recentré sur un rôle de stratège** pour porter une nouvelle ambition culturelle.

- grâce aux DRAC, **mieux coordonner les politiques culturelles publiques** des collectivités et de l'Etat dans chaque Région en créant des contrats d'objectifs et, par exemple, un guichet unique pour les demandes de subventions.

-Développer la formation des enseignants en matière d'Education Artistique et Culturelle avec notamment la création d'un CAPES et d'une agrégation d'histoire des arts.

-Lancer un plan ambitieux de numérisation massive de notre patrimoine culturel pour le rendre accessible au plus grand nombre.

-Protéger la création et favoriser l'innovation en luttant plus efficacement contre les téléchargements illégaux.



-**Croiser les pratiques et les champs disciplinaires**, la transdisciplinarité étant aujourd’hui devenue une forme et un outil artistique.

-**Faire contribuer les Gafa à la préservation de la diversité culturelle** au travers d’un impôt payé en France.

-**Refonder l’intégralité des labels de l’Etat** (Opéra nationaux, CDN, CCN...) aujourd’hui inadaptés aux réalités financières et aux nouveaux rythmes/outils de création, sans rien renier de notre excellence artistique.

-**Savoir faire confiance au secteur privé**, souvent complémentaire de l’offre culturelle publique.

-**Proposer un acte II de la loi Aillagon en faveur du mécénat** pour relever les plafonds de la déduction fiscale, impliquer les TPE/PME et encourager le mécénat participatif.

-**Conforter l’attractivité et le rayonnement de la France dans le monde** au travers notamment de la défense de la langue française et d’une politique audiovisuelle internationale ambitieuse.

-**Bâtir l’Europe de la culture**, en s’appuyant sur notre héritage commun, l’innovation numérique et en créant, par exemple un « ERASMUS culturel ».